

## **TARIF DES CONTRIBUTIONS SCOLAIRES 2026-2027**

### **ECOLE, COLLEGE, LYCEE**

#### **FRAIS DE DOSSIER ET ACOMPTE POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS**

	FRAIS DE DOSSIER	ACOMPTE
Classes d'école, collège, lycée (par élève)	60 €	60 €
Cotisation annuelle Association des Parents d'Elèves (par famille)		5 €

#### **CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES (appelées sur 10 mois)**

CATEGORIE	COEFFICIENT FAMILIAL		ECOLE	COLLEGE	LYCEE
	De	A	Maternelle / Primaire		
A	inférieur à	7 400 €	59 €	63 €	66 €
B	7 401 €	10 100 €	101 €	133 €	136 €
C	10 101 €	13 300 €	122 €	165 €	168 €
D	13 301 €	17 000 €	140 €	196 €	199 €
E	17 001 €	23 000 €	158 €	232 €	235 €
F	23 001 €	36 100 €	175 €	261 €	264 €
G	+ de 36101€		191 €	285 €	288 €
Z	Sans justificatif		201 €	306 €	309 €
<b>Contribution Immobilière (par famille) :</b>		<b>5,30 €</b>	<b>5,30 €</b>	<b>5,30 €</b>	

#### **DEMI-PENSION (Tarif annuel)**

Les inscriptions sont réalisées pour l'année - engagement trimestriel

Régime	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée
Demi Pension 5 jours			1 073 €	1 029 €
Demi Pension 4 jours	818 €	831 €	858 €	823 €
Demi Pension 3 jours	614 €	624 €	644 €	618 €
Demi Pension 2 jours	409 €	416 €	429 €	412 €
Demi Pension 1 jours	205 €	208 €	215 €	206 €
Repas Occasionnel	7,00 €	7,00 €	7,60 €	7,90 €
Panier PAI (raison médicale)	2 €	2 €	2 €	2 €

#### **INTERNAT SAINTE-MARIE LYON, SITE DE LA VERPILLIERE (Tarif annuel)**

Tarif tout compris : nuités, petit déjeuner, déjeuner, dîner, encadrement

Internat fermé le Week-End - Arrivée possible le dimanche soir (après dîner)

Régime	Lycée
Pension 5 Jours	4 925 €
Pension 4 Jours (hors mercredi)	4 515 €
Arrivée Dimanche Soir	450 €

<b>Acompte demandé à l'inscription :</b>	<b>100 €</b>
--	--------------

#### **REDUCTIONS**

##### **Familles nombreuses**

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants dans l'établissement, ou dans un autre établissement de l'enseignement libre catholique, bénéficient d'une réduction sur présentation des certificats de scolarité chaque début d'année.

- sur la demi-pension (y compris la part repas de l'internat), à partir du 2ème enfant
- sur la contribution familiale à partir du 3è enfant (*hors contribution immobilière*)

Pour chaque enfant à partir du	2è enfant	3è enfant	4è enfant	5è enfant	6è enfant	7è enfant et +
Demi-Pension	5%	15%	20%	30%	40%	50%
Contributions		10%	20%	30%	40%	50%

##### **Enseignement libre**

Les familles dont l'un des membres travaille dans un établissement de l'enseignement libre catholique bénéficient d'une réduction de 5%

- sur la demi-pension (y compris la part repas de l'internat).
- sur la contribution familiale (*hors contribution immobilière*)

Cette réduction s'applique une après la réduction pour familles nombreuses, et sur présentation d'une attestation de travail en début d'année scolaire mentionnant le statut de l'établissement employeur.